

PREVENTION DE LA MALTRAITANCE ET CULTURE DE LA BIENTRAITANCE



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours (14h)

Lieux & dates

Marseille

07/10/2020

08/10/2020

Dans le cadre de la démarche de prévention des risques à domicile, les services à domicile sont un des acteurs essentiels de la prévention, en particulier auprès des personnes vulnérables. Quelle place jouer dans la prévention ? Quels indicateurs d'alerte ?

En parallèle, la mise en place d'une culture de la bientraitance est l'occasion de réinterroger les pratiques et de définir une culture commune à tous les salariés

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Responsables de secteur et encadrement des services à domicile

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Mettre en place une démarche d'évaluation des risques et de situations préoccupantes/de maltraitements au domicile (outils/points de vigilance/signalement)
- Comment se positionner au quotidien face à toutes ces situations complexes au domicile, quelle communication mettre en place ? Quelle coordination ?
- Mettre en place, participer à une démarche de bientraitance dans sa structure

CONTENU

PREVENTION DES RISQUES ET DE LA MALTRAITANCE, SENSIBILISATION DES EQUIPES ET MODALITES DE TRAITEMENT DES SITUATIONS

- Définition de la maltraitance et enjeu de la recommandation de l'ANESM « Mission du responsable de service et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance à domicile »
- Points de repères législatifs et réglementaires relatifs au traitement de la maltraitance
- Repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation pour les personnes âgées (ANESM) -les principaux risques et le guide de repérage à destination des intervenantes.
- Définir les modalités de recueil des remontées des usagers et des salariés et de mise en place d'actions correctives
- Identifier des points de vigilance liés à certains actes, certaines situations, à la sécurité des usagers, certaines étapes/périodes dans l'accompagnement des usagers
- Rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance
- Quelles informations partager en interne et vers le client et les éventuels aidants concernant les risques
- Les conduites à tenir en cas de risque identifié ou de maltraitance constatée ou de relatée
- Introduire la prévention de la maltraitance dans les procédures de contrôle qualité à domicile, dans le recrutement, l'intégration et le suivi du salarié

Travaux pratiques :

QCM prévention de la maltraitance : intervenants/responsables de secteur

Ateliers d'identification des points de vigilance

S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE ET UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE

- La définition de la bientraitance et enjeu de la recommandation de l'ANESM « La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre »
- L'éthique, les valeurs, la déontologie de la structure
- Comment introduire une démarche bientraitance dans l'organisation du travail et le cadre d'intervention : le rôle des Responsables de secteur
- Les grands principes d'une culture de la bientraitance et leur traduction au quotidien :
 - Droits et libertés de choix de l'utilisateur,
 - L'accompagnement à l'autonomie,
 - Place de la démarche bientraitance dans l'organisation de la structure et les pratiques des professionnels.

Travaux pratiques :

Ateliers collectifs pour mettre en place une démarche de bientraitance